

**COMMUNE DE BOURLON**  
**COMPT-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 mars 2011**

**PRESENTS** : MM. BOYER - LEROUGE - CUVILLIER - MERCIER - CARPENTIER - BRUEZ - LAUDE - MASSON  
MMES CATTIAUX - COQUART - LAGEAT - CACHEUX -  
**ABSENTS EXCUSES** : MM. WIART - LECHAPTOIS  
**ABSENTE** : Melle COUVREUR

**1\*) COMPTE ADMINISTRATIF et COMPTE DE GESTION :**

Le maire expose à l'assemblée les différents chapitres du compte administratif tant en dépenses qu'en recettes et répond aux questions posées par les membres du conseil. Il compare la situation de l'année 2010 à celle de l'année précédente afin d'éclairer l'assemblée de l'évolution comptable de la gestion communale. La section d'investissement fait l'objet d'un tableau séparé destiné également à orienter le vote du budget 2011 qui aura lieu lors de la prochaine assemblée.

Le compte administratif 2010 présenté par le Maire, conforme au compte de gestion dressé par Monsieur le Receveur Municipal, est approuvé et fait ressortir les résultats suivants :

- excédent de fonctionnement : 164 336 € 78  
- déficit d'investissement : 93 550 € 32

soit un excédent de clôture de 70 786 € 46 qu'il faut corriger pour des :

- dépenses engagées non mandatées pour 65 200 €  
- recettes à percevoir pour 17 055 €

soit un excédent net de 22 641 € 46.

**2\*) COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION DES TRAVAUX :**

Le Maire donne lecture à l'assemblée du compte rendu de la réunion de la commission des travaux du 25 janvier 2011 et remercie le premier adjoint des travaux de la commission.

⇒ Travaux réalisés en 2010 sur projets en cours :

- \* Parking poids lourds (bornage fait)
- \* Restauration Tableau Eglise (en attente du feu vert de la DRAC)

⇒ Projets en cours :

- \* Réfection partielle du Chemin de Cambrai, contact pris avec l'entreprise Tournay devis présenté, ordre des travaux à donner
- \* Logement de l'école maternelle : visite d'un architecte qui doit rendre compte de ses travaux fin mars
- \* Réfection de la rue de la Sablonnière et de la ruelle des Processions, contrat d'accompagnement signé avec le bureau d'études - la SARL CIBLE VRD - à Masnières, pour montage du dossier et demande DGE

⇒ Travaux envisagés pour 2011 (avec nomination de référents):

- \* Fossé derrière le cimetière : le Maire informe l'assemblée de la réunion prévue le 5 mars avec l'ensemble des propriétaires riverains afin de leur exposer les solutions envisagées aux problèmes posés par l'effondrement des rives du fossé, il souhaite de plus engager une réflexion sur les modifications à apporter à l'écoulement des eaux dans la traversée du chemin des minières.

\* Relamping (éclairage public), M Mercier est en charge du dossier et fera établir les devis correspondants

\* Mairie (M. Lerouge) :

< aménagement des dépendances

< aménagement du chemin piétonnier face à la mairie (y compris au Monument Aux Morts)

Le premier adjoint apporte des précisions sur ce projet qui en tout état de cause devra faire l'objet d'une décision de l'assemblée et dont le contenu sera déterminé ultérieurement (choix du revêtement)

Sont ensuite évoqués divers travaux et aménagements à réaliser :

- Rénovation du chauffage du secrétariat
- Cimetière (M. Mercier) : création d'un columbarium
- Vestiaire stade de football (M. Lerouge) : douche
- Salle polyvalente :
  - < tableau électrique (M. Lerouge) les récents incidents amènent à penser à une réfection complète de l'installation électrique, un devis a été demandé à l'entreprise Léchevin
  - < détecteur sonore (Mme Brancart), le détecteur en place ne répond pas à la fonction pour laquelle il a été installé, les interventions de l'entreprise en charge de la maintenance ne sont pas satisfaisantes, il convient d'envisager le remplacement du détecteur actuel
- Cérémonies officielles (Mme Brancart) : achat de drapeaux et de supports

### 3°) **AFFAIRES DIVERSES** :

Lettre de M. et Mme Clisson - 4 rue des Minières - qui sollicitent l'autorisation de procéder à la plantation de conifères sur le trottoir. Vu l'étroitesse de celui-ci le Conseil émet un avis défavorable. En outre, le Maire rappelle que la plantation d'arbres ou d'arbustes sur le domaine public est de la compétence de la Commune.

\* le Conseil Municipal émet un avis favorable :

*a) à divers devis présentés et à l'ouverture de crédits en section d'investissement (avant le vote du budget) pour :*

- l'achat de diverses fournitures à la garderie scolaire pour 140 € 35
- la fourniture et la pose d'un ballon d'eau chaude à la Poste (entreprise Léchevin, coût 545,38 €)
- l'achat de 2 motifs (façade mairie) et de 200 mètres de guirlandes (illumination de Noël) pour 1 114 € 49
- l'achat de divers matériels à l'école Victor Hugo (panneau d'information armoire de rangement pour les produits d'entretien, 2 bancs) pour 503 € 30
- Approbation du devis présenté par l'entreprise Pétriaux pour la tonte des espaces verts pour l'année 2011 soit 6 904 € 20

*b) l'établissement d'un contrat de maintenance (3 ans) pour le défibrillateur pour un coût annuel de 155 € 48.*

**Le MAIRE,**